



Le 27 juin 2019, le projet de loi dit de « transformation de la fonction publique » a été adopté dans une large mesure par le Sénat.

Par ce projet de loi, le gouvernement poursuit sa politique afin de mettre fin, à toute forme de solidarité au profit de la concurrence et de la privatisation du bien public.

Aujourd'hui, l'objectif des pouvoirs publics est simple : Externaliser, privatiser et abandonner des missions, supprimer des emplois, réduire par quatre le nombre des implantations, limiter l'accueil du public aux contacts dématérialisés, abattre notre statut, détruire le service public et ainsi, mettre à mal l'égalité de traitement des citoyens.

../..

A la suite de la fusion des administrations de la DGI et du Trésor Public, les règles de gestion ont été construites et négociées durant plus de deux longues années pour aboutir notamment à un système d'affectations/mutations unique.

Depuis 2015, les règles négociées sont régulièrement remises en cause au détriment des agents, notamment à travers les règles d'affectation des lauréats des concours et de la fusion de RAN.

Le directeur général a programmé la destruction des règles de mutation en vigueur à la DGFIP pour les agents de catégorie A, B et C.

Au final, c'est le droit à une affectation géographique et fonctionnelle fine dès le mouvement national et le droit à mutation pour convenance personnelle qui sont remis en cause par l'administration.

La CGT Finances Publiques condamne ces reculs et exige que l'administration retire son projet.

../.. suite pièce à télécharger

fichiers:



[Télécharger 2019_07_03_dl_titularisation_capn_c.pdf](#) (669.09 Ko)

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [Titularisation](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
